



Tracez votre route avec
le Plan d'**actions** nautisme
pour les Très Petites Entreprises





Le Plan d'actions nautisme: demain l'entreprise

Le nautisme en Bretagne commence par une histoire de passion, tant pour les clients que pour les Très Petites Entreprises. Si la passion donne des ailes et de l'ambition, l'efficacité économique pérenniser durablement les entreprises.

Le vrai challenge de la filière bretonne c'est avant tout celui des chefs d'entreprises : créer, innover, investir, exporter, professionnaliser, prendre des risques, respecter l'environnement, développer de nouvelles stratégies commerciales, favoriser l'initiative de ses collaborateurs...

Au premier rang des régions nautiques la Bretagne est attractive pour tous ceux qui veulent venir y développer leurs affaires. Comment les entreprises bretonnes se différencieront ?

Développement commercial

Export

Organisation et qualité

Innovation

Transmission

Communication

Internet

Formation

Performance

Veille informative et diversification

Environnement

Proche des préoccupations des petites entreprises, **le réseau des correspondants nautisme des chambres de métiers et de l'artisanat de Bretagne** s'est fixé le challenge de rendre plus fortes les Très Petites Entreprises de la filière nautique bretonne.

contactez-nous !



Le Plan d'actions nautisme 2011

■ Nous proposons aux entreprises, collectivement :

Deux rencontres d'une demi-journée, entre professionnels, animées par un expert, autour de deux thèmes : **commercialisation** et **financement** de l'entreprise.

Suivies de : **Quatre rendez-vous personnalisés** avec l'expert pour les chefs d'entreprise qui le souhaitent.

(Places limitées. Modalités de participation à définir avec le correspondant nautisme de la chambre de métiers et de l'artisanat)

■ Un accompagnement individualisé et soutenu financièrement sur les thématiques suivantes :

- Gérer une situation exceptionnelle (75%)
- Développer sa communication (50%)
- Participer à un salon (40%)
- Renforcer sa performance (50%)
- Exporter (30%, si action groupée)
- Innover (50%)
- Investir dans des technologies de production (25%)
- Gérer les déchets, investir dans une aire de carénage (50%)
- Prévenir les risques

(Modalités d'intervention à définir avec le correspondant nautisme de la chambre de métiers et de l'artisanat)

■ Des groupes d'entreprises sont constitués pour développer la marque **Occasion Plaisance** et valoriser le savoir-faire des entreprises du **refit**.

Participer à l'observatoire de conjoncture
de la filière nautique bretonne sur :
www.bretagne-info-nautisme.fr

Un réseau de correspondants disponibles, à votre écoute dans chacune de vos chambres de métiers et de l'artisanat bretonnes pour vous aider à développer vos projets :

- **22** - Côtes d'Armor
Saint-Brieuc : Robert ROCHE
r.rocche@cm-saintbrieuc.fr / 02 96 48 47 46
Dinan : Christian LE GUENNEC
c.leguennec@cma-22-dinan.fr / 02 96 76 27 37
- **29** - Finistère : ANNICK BERREHOUC
annick.berrehouc@cma29.fr / 02 98 76 46 31
- **35** - Ille et Vilaine : NELLY DUCHESNE
nduchesne@cma-rennes.fr / 02 99 40 69 54
- **56** - Morbihan : Cyril LE MÉRO
cyril.lemero@cma-morbihan.fr / 02 97 63 95 25

Des spécialistes à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat :

- **Environnement** : Vague Bleue[®] et Vague Bleue carénage[®]
 - Départements 35 et 56 : Karine LECOQ
lecoq.ser-crm@wanadoo.fr / 02 99 65 58 73
 - Départements 22 et 29 : Fanny REQUEUT
requeut.ser-crm@orange.fr / 02 96 76 27 17
- **Internet** : Armelle GUILLAUSSEAU
guillausseau@crm-bretagne.fr / 02 23 50 15 23
- **Export** : Florence SAINTILAN
saintilan@crm-bretagne.fr / 02 23 50 15 25
- **Formation** : Christine LUSVEN
lusven@crm-bretagne.fr / 02 23 50 15 12

Coordination générale du Plan d'Actions
Jean-Luc LE JAOËN
lejaoen.ser-crm@wanadoo.fr / 02 23 50 15 20

Votre entreprise n'est pas bien visible sur Internet,
vos clients vous recherchent, profitez gratuitement
du référencement du portail :

www.bretagne-info-nautisme.fr

Nos partenaires :